

11.03.2020 - 16:20 Uhr

Coronavirus: effondrement des revenus pour la branche autocariste, crédits-relais fédéraux nécessaires!

Bern (ots) -

La propagation rapide du coronavirus met la branche autocariste suisse dans de sérieuses difficultés. De nombreux autocaristes sont en effet confrontés à des baisses brutales des réservations. L'Association suisse des transports ASTAG demande par conséquent au Conseil fédéral de mettre en place sans délai des crédits-relais temporaires. En outre, jusqu'à nouvel ordre, les charges pesant sur le transport routier de personnes et de marchandises ne doivent pas être alourdies par de nouvelles taxes ou l'augmentation des taxes existantes.

La branche autocariste suisse est impactée de plein fouet par la propagation fulgurante du coronavirus en Suisse et dans les pays limitrophes. Des mandats déjà attribués sont annulés, les réservations sont en chute libre et, faute de clients, des flottes entières de véhicules sont immobilisées. Des pertes de chiffre d'affaires et de rendement dans des proportions inédites en découlent. Les entreprises risquent d'être à court de liquidités, ce qui pourrait entraîner à de nombreux endroits la perte de précieux emplois dans des PME. «La branche est dans une situation précaire», avertit Adrian Amstutz, président central de l'Association suisse des transports ASTAG.

Le secteur des transports de marchandises est lui aussi confronté à de sérieux défis. L'inquiétude est grande, surtout pour les transports transfrontaliers avec l'Italie. Les transports de marchandises sont certes encore autorisés dans l'immédiat, mais les restrictions mises en place hier engendrent des temps d'attente, des retards et de considérables difficultés pour la livraison et l'enlèvement des marchandises. Les risques conjoncturels sont également en forte hausse, et les prévisions ont déjà été revues à la baisse. L'inquiétude grandit dans la branche.

L'auto-assistance ne suffit plus dans cette situation exceptionnelle.

Les entreprises de transports routiers sont connues pour leur sens des responsabilités et pour s'auto-assister. Elles vont donc prendre toutes les mesures qui sont leur pouvoir, mais l'ASTAG estime que la Confédération a une part de responsabilité à assumer. Face à cette situation exceptionnelle qu'on ne peut que subir, des mesures publiques immédiates s'imposent pour soutenir les branches particulièrement exposées. Des indemnités pour réduction de l'horaire de travail doivent être allouées dans les meilleurs délais sans tracas bureaucratiques, y compris pour les contrats saisonniers et le travail sur appel.

L'autre mesure cruciale que demande l'ASTAG est l'octroi temporaire de crédits fédéraux remboursables pour pallier le manque de liquidités apparu sans faute de la part des entreprises. Une mise en oeuvre immédiate avec prise d'effet rapide est indispensable. Pour Adrian Amstutz, de toute évidence, «Le Conseil fédéral doit agir tout de suite. Sinon, il sera trop tard!»

La branche suisse des transports routiers de marchandises et de personnes ne doit en aucun cas voir ses charges alourdies dans les prochains temps. L'ASTAG rejette clairement l'introduction de taxes, d'impôts et de redevances supplémentaires.

Contact:

André Kirchofer
079 659 86 86

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100843841> abgerufen werden.